



MEMENTO FFSU

À l'usage des étudiant.e.s



Vous êtes étudiant.e et vous souhaitez participer à des compétitions universitaires. Vous êtes démuni.e face aux démarches à accomplir pour vous inscrire à ces dernières. Pas de panique, vous n'êtes pas seul.e. Un.e professeur.e référent.e de l'activité concernée va vous aider dans cette entreprise.

Ce document identifie les 5 étapes à suivre.

1-S'INFORMER

La première chose à faire est de vous informer sur les échéances à venir et les dates de vos futures compétitions FFSU. La plupart du temps, une première phase qualificative académique a lieu avant d'envisager les phases finales de championnat de France.

ATTENTION : Certaines activités n'organisent qu'un championnat de France sans qualification préalable. Ces activités requièrent un niveau de performance important. Avant de demander la licence FFSU, il vous faudra faire la preuve auprès de votre professeur.e référent.e de ce niveau avant d'entamer toute démarche d'inscription coûteuse en déplacement et inutile si vous n'avez pas le niveau requis. De plus, pour prétendre accéder directement à ce niveau de compétition, il vous faudra faire une demande de qualification exceptionnelle (à voir avec le/la professeur.e référent.e).

Pour obtenir des infos :

Ligue Centre Val-de-Loire <https://sport-u-centrevalde Loire.com>

FFSU <https://sport-u.com>

2-SE LICENCIER

Après avoir pris connaissance de ces dates et si vous êtes toujours motivé.e pour croiser le fer, vous devez maintenant récupérer les documents importants pour vous licencier à la FFSU et avoir le droit de faire une compétition (ces documents sont en ligne sur le site du SUAPS).

<https://www.univ-tours.fr/campus/accueil-sport-1/activites/competitions/competitions-ffsportu>

Le dossier complet comprend 3 documents :

- Formulaire de licence FFSU complété et signé ;
- Charte des licenciés FFSU signée (à lire très attentivement, notamment les modalités de remboursement pour votre déplacement) ;
- Certificat médical (très important) ou la photocopie de la licence fédérale en cours pour l'année sportive concernée de votre discipline sportive.

Après avoir fait le nécessaire, vous devez remettre le dossier complet au secrétariat du SUAPS 14 avenue Monge 37200 TOURS. Votre prise de licence ne s'effectuera qu'après vérification des différentes pièces exigées.

3-CONTACTER LE/LA PROFESSEUR.E RÉFÉRENT.E AFIN D'ORGANISER VOTRE DÉPLACEMENT

En effet, après avoir récupéré l'adresse mail du ou de la professeur.e référent.e pour votre activité, vous devez prendre son attache en lui envoyant un mail expliquant votre situation.

Il/elle vous aidera à organiser votre déplacement pour la compétition FFSU. Celui-ci doit s'effectuer au moindre coût. À ce stade, vous devrez néanmoins démontrer une certaine autonomie dans votre organisation. Afin d'éviter toutes mauvaises surprises au moment du remboursement des frais engagés, le/la professeur.e référent.e vous rappellera les modalités de ces remboursements.

Pour mémoire, les règles sont les suivantes :

Déplacement :

L'utilisation d'un minibus de l'ASUT doit être négociée avec les membres du bureau. Elle est proposée lors des déplacements des groupes importants. Tous les frais d'autoroute et de carburant sont remboursés.

Les chauffeurs des véhicules circulant au titre de l'ASUT ne peuvent prétendre à la prise en charge des sanctions liées au non-respect du code de la route. Ils/elles engagent dans ce domaine leur entière responsabilité.

- Les déplacements en voiture personnelle sont remboursés uniquement si ce mode de transport est le plus approprié et si la voiture est organisée avec l'ensemble des participant.e.s de la même épreuve. Aucun.e étudiant.e ne pourra prétendre à un remboursement si le véhicule n'est pas mutualisé dans le cas d'une compétition commune à plusieurs étudiant.e.s ;
- 0.25 euro par kilomètre parcouru. Trajet calculé en utilisant viamichelin.fr au départ du SUAPS (14 avenue Monge Tours) ;
- Autoroute remboursée à 100% ;
- Les déplacements en train sont remboursés à 100% du tarif 2^{ème} classe, si ce mode de déplacement est le moins coûteux et/ou le plus approprié. Ils sont remboursés au tarif voiture si celui-ci est moins coûteux ;
- La location d'un ou plusieurs minibus est « exceptionnelle » et la démarche est indiquée sur une autre annexe. « Location d'un minibus au titre de l'association sportive ».

Hébergement/Restauration :

- L'hébergement et la restauration doivent être organisés au moindre coût. Dans le cas d'une compétition à plusieurs étudiant.e.s, un minimum de 2 personnes par chambre sera imposé ;
- Épreuve région, inter-région : pas de prise en charge des repas sauf cas exceptionnels ;
- Épreuve nationale : nuit + petit déjeuner 30 euros/personne et repas 11 euros/personne.

4- RENSEIGNER LA FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNÉS PAR LA COMPÉTITION FFSU

Dès votre retour de compétition, une fiche de remboursement des frais engagés (à disposition au SUAPS ou sur le site web du Suaps) devra être correctement remplie (par le/la professeur.e référent.e ou par vous-même après une explication claire de cette fiche).

Nous rappelons que cette fiche est importante et qu'elle doit être très minutieusement renseignée.

Vous devez, par ailleurs, joindre à cette fiche toutes les factures à votre disposition (hôtel, péage, restaurant).

Toute information imprécise ou manquante entraînera un retard de traitement de la fiche et donc un délai plus long dans le remboursement des frais engagés.

Dans le cas d'une fiche correctement remplie après vérification, un chèque vous sera transmis dans les plus brefs délais afin de procéder au remboursement des frais engagés par vos soins.

Vous pouvez déposer le tout dans une enveloppe au SUAPS dans le casier de Pierre Vosgien ou scanner l'ensemble des documents et les envoyer par mail à l'adresse suivante : pierre.vosgien@univ-tours.fr

5-COMMUNIQUER LES RÉSULTATS ET ANTICIPER

Dès votre retour vous devez communiquer les résultats obtenus à votre compétition au/à la professeur.e référent.e.

Dans l'hypothèse d'une qualification pour une échéance à venir (championnat de France par exemple), il faudra anticiper et organiser à l'aide du/de la professeur.e référent.e votre prochain déplacement pour cette nouvelle compétition.